**Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, SC 2023**

**Présentation de Camso Inc.**

Dénomination sociale de l'entité déclarante Camso Inc. (« Camso »)

Exercice financier Du 1er janvier au 31 décembre

Identification d'un rapport révisé N/A

Numéro d'entreprise 100746601RC0004

Identification d'un rapport conjoint Camso Distribution Canada Inc. (« CDC »)

Identification des obligations de déclaration

dans d'autres juridictions N/A

Catégorisation des entités selon la loi obligatoire

Secteur/industrie Code SCIAN # 336990

Localisation Magog et Shawinigan, Québec

**Mesures prises :**

Camso a pris les mesures décrites ci-dessous.

**Détails 11(3) :**

1. ***Structure, activités et chaînes d'approvisionnement***

Structure : Le Groupe Camso a été racheté par le Groupe Michelin (« Groupe ») le 18 décembre 2018. Basé à Clermont-Ferrand, en France, le Groupe Michelin est présent dans plus de 175 pays, soutenu par son effectif mondial de 132 000 employés. Elle exploite également 121 installations de production dans 26 pays à travers le monde. La CGEM est cotée à la Bourse de Paris. Bien que Camso et CDC soient des entités juridiques différentes, Camso intègre la structure et les politiques de Michelin dans le cadre de son intégration.

Activités : Camso est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de pneus, chenilles et systèmes hors route. Camso emploie environ 400 employés au Canada et possède des sites au Québec et en Ontario ; Un centre et des bureaux de recherche et développement à Magog, Québec; et un site de fabrication à Shawinigan, au Québec et des centres de distribution situés à Mississauga en Ontario, à Montréal et au Québec.

1. ***Politiques et processus de diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants***

La société mère ultime de Camso, la CGEM, est cotée à la Bourse de Paris et est donc soumise à la loi française dite loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance (« Loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre »).

Le Plan de vigilance – fondé sur les normes internationales reconnues contenues notamment dans les Principes de l’Organisation Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et les Lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques à l'intention des entreprises multinationales – a un rôle crucial à jouer dans le maintien des valeurs et de l'engagement du Groupe en faveur d'un développement responsable vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. Une copie du dernier Plan de vigilance est disponible sur https://www.michelin.com/en/sustainability/company .

Tous les membres du Groupe Michelin, y compris Camso, sont tenus de se conformer au Plan de vigilance. Il s’engage à prévenir les impacts négatifs sur les droits de la personne, y compris l’esclavage moderne, dans ses opérations et dans ses chaînes d’approvisionnement. Les politiques du Groupe Michelin reflètent l'engagement du Groupe à agir de manière éthique et intègre dans toutes ses relations commerciales et à mettre en œuvre et faire respecter des systèmes et des contrôles efficaces pour garantir que l'esclavage et la traite des êtres humains n'aient lieu nulle part dans ses chaînes d'approvisionnement.

Le Plan de vigilance complète les initiatives déjà ancrées dans les documents fondateurs et les politiques du Groupe Michelin qui sous-tendent ses engagements et initiatives en matière de devoir de vigilance. Camso a adopté et déployé ou déploie actuellement les politiques suivantes :

* + - Le Code d'Éthique ;
    - Les Principes d'Achat ;
    - Politique de Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail;
    - La Note de Politique Générale Environnementale;
    - Politique de diversité et d'inclusion ;
    - Les Principes d’Achat durable de caoutchouc naturel; et
    - La Politique directrice sur les droits de la personne publiée en 2022.

Le Groupe Michelin dispose d'une Ligne Éthique Groupe anonyme, gérée par un tiers indépendant (Navex). Tous les employés et fournisseurs sont informés de cet outil et y ont accès. Les employés sont activement encouragés à faire part de leurs préoccupations relatives aux questions éthiques, y compris, mais sans s'y limiter, celles liées au harcèlement, au traitement équitable et à la corruption, auprès de leurs supérieurs, du service des ressources humaines et/ou via la ligne éthique du groupe.

Les lanceurs d’alerte sont protégés par des politiques de protection des lanceurs d’alerte. En décembre 2023, le Groupe Michelin a publié une mise à jour de sa politique de dénonciation (initialement publiée en 2019).

Camso prendra des mesures disciplinaires contre tout employé reconnu coupable d'avoir enfreint les lois relatives à toute forme d'esclavage moderne, y compris, sans toutefois s'y limiter, le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage et la traite des êtres humains.

1. ***Parties de l’entreprise et des chaînes d’approvisionnement qui comportent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants et mesures prises pour évaluer et gérer ce risque.***

L'identification, la prévention et l'atténuation des risques potentiels d'esclavage moderne au sein des opérations du groupe Michelin sont détaillées dans le Plan de vigilance. Ces risques d’esclavage moderne sont, en gros, (i) des risques pour la santé et la sécurité; (ii) les risques liés aux droits de la personne; et (iii) les risques associés aux pratiques de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) des fournisseurs, notamment en ce qui concerne les matières premières. Plan de vigilance Michelin 2022, publié en mai 2023 : https://www.michelin.com/en/sustainability/company . Les principaux risques d’esclavage moderne indiqués dans cette section sont abordés aux pages 32 à 42 du Plan de vigilance.

Ces risques seront discutés en détail ci-dessous.

a. Risques pour la santé et la sécurité

Michelin reconnaît que dans de nombreux pays où il opère, ses 132 000 employés dans le monde peuvent, dans le cadre de leur travail, être exposés à des risques spécifiques pouvant avoir un impact sur leur santé et leur bien-être. Ces principaux risques en matière de santé et de sécurité concernent les accidents du travail, l’exposition aux produits chimiques, l’ergonomie, les problèmes psychologiques au travail et l’épidémie de COVID-19.

Fort de l'adhésion du Groupe à sa valeur fondamentale de respect des personnes, Michelin déploie activement des politiques globales en matière de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail. Ces politiques et engagements sont basés sur les recommandations émises par des organisations internationales clés telles que l'ONU, l'OIT et l'OCDE, ainsi que sur les normes et législations en vigueur. Par ailleurs, ces politiques sont mises en œuvre à travers le système de management « Environnement et Prévention » de Michelin, appliqué dans toutes les installations du Groupe pour garantir les bonnes pratiques et maintenir des progrès continus (Plan de vigilance Michelin, page 35). Ce système de gestion est auditable et audité.

b. Risques pour les droits de la personne

Le groupe Michelin publie chaque année depuis 2017 un Plan de vigilance décrivant (entre autres) les principaux risques en matière de droits de la personne encourus par le Groupe et ses fournisseurs, ainsi que les mesures mises en place pour les prévenir. Avec ses 132 000 employés, ses activités de fabrication et commerciales mondiales, les employés du Groupe, les communautés locales autour de ses installations, ses fournisseurs et ses consommateurs peuvent être exposés à des risques en matière de droits de la personne. Des exemples de risques en matière de droits de la personne identifiés dans le Plan de vigilance concernent le harcèlement et la discrimination, la santé et la sécurité des employés, les risques liés aux salaires décents, le travail des enfants et le travail forcé. Ces risques sont suivis par les services de Contrôle Interne et d'Audit au travers d'auto-évaluations et d'audits dont les résultats sont suivis par la mise en œuvre de plans d'actions. Même si certains risques (tels que le travail des enfants et le travail forcé) sont considérés comme faibles au sein du Groupe, ils peuvent être présents dans la chaîne d'approvisionnement.

## c. Risques liés aux pratiques RSE des fournisseurs

La diversité de la chaîne de sous-traitance du Groupe Michelin et ses nombreux fournisseurs font de la question des achats responsables un enjeu majeur pour le Groupe. Si les procédures générales limitent les risques avec tous les sous-traitants, Camso priorise ses actions en fonction des risques liés au pays d’opérations et aux secteurs à risques identifiés. Les achats de matières premières et notamment de caoutchouc naturel sont traités avec une grande vigilance et une approche particulièrement approfondie et globale.

1. ***Mesures prises pour remédier à tout travail forcé ou travail des enfants***

Bien que nous ayons identifié les risques ci-dessus, nous n’avons identifié aucun cas.

1. ***Mesures prises pour remédier à la perte de revenus des familles les plus vulnérables résultant de toute mesure prise pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.***

N / A

1. ***Formation dispensée aux salariés sur le travail forcé et le travail des enfants***

Pour garantir un haut niveau de compréhension des risques RSE et des risques éthiques dans les activités des chaînes d’approvisionnement de Camso, Camso offre une formation complète à son personnel. Le Groupe Michelin propose également un module d'e-learning spécifique aux équipes d'achats qui aborde les droits de la personne et les risques d'esclavage moderne spécifiquement au sein des fournisseurs de Michelin et Camso déploie une telle formation.

1. ***Processus utilisé(s) pour évaluer l'efficacité visant à garantir que le travail forcé et le travail des enfants ne soient pas utilisés dans les entreprises et les chaînes d'approvisionnement***

Le Groupe, incluant Camso, continue de développer et de mettre en œuvre des moyens pour mesurer l'efficacité des actions. Pour contrôler l'efficacité des actions prises pour prévenir l'esclavage moderne dans nos opérations commerciales ou chez nos fournisseurs, nous évaluons chaque année un ensemble d'indicateurs, tels que :

* + - Nombre de fournisseurs évalués chaque année sur les enjeux RSE, notamment droits de la personne;
    - Nombre de fournisseurs qui atteignent les normes RSE acceptées du Groupe;
    - Nombre de questionnaires (y compris des questions sur le travail forcé et le travail des enfants) remplis par les petits exploitants de caoutchouc naturel; et
    - Nombre de formations des producteurs de caoutchouc naturel pour améliorer leur niveau de revenus et leurs conditions de travail.

Les données sont disponibles dans le Plan de vigilance.

De nombreux KPI et objectifs pour 2030 sont utilisés pour suivre la mise en œuvre de cette politique dans le but de réaliser ses ambitions en matière de droits de la personne. Ces ambitions spécifiques se retrouvent page 43 du Plan de vigilance.

De nouveaux développements viennent chaque année s'ajouter au Plan de vigilance du groupe Michelin. Par rapport à la version précédente, le plan actuel de devoir de diligence contient des améliorations et des développements sur un certain nombre de sujets pertinents pour lutter contre les risques d'esclavage moderne :

Une Politique principale du Groupe en matière de droits de la personne a été élaborée et publiée en 2022;

Un dispositif de couverture universelle santé et prévoyance a été lancé pour tous les salariés du Groupe;

Le Groupe a élaboré un processus d'application des indicateurs de rapport RSE Groupe aux sociétés récemment acquises; et

Le plan fournit des précisions sur la méthodologie utilisée pour cartographier les risques RSE.

La mise en œuvre continue des Principes d'Achats Michelin (qui fixent les lignes directrices et les engagements du Groupe en matière d'achats responsables) régit les relations avec les fournisseurs du Groupe. Elle précise les règles de déontologie des équipes achats du Groupe Michelin, le processus d'approbation des fournisseurs, les standards de qualité du Groupe Michelin et les performances environnementales, sociales et éthiques attendues des fournisseurs du Groupe Michelin, y compris le respect de la législation locale et des normes internationales en matière de droits de la personne.

Chaque année, les principaux risques extra-financiers du groupe Michelin et les plans de remédiation associés sont traités dans le cadre du Plan de vigilance. Les mesures de prévention et d'atténuation des risques liées aux risques soulignés dans la section V de la présente déclaration seront discutées en détail ci-dessous.

De plus, le Groupe, y compris Camso, dispose de systèmes en place pour garantir que tous les acteurs clés de sa chaîne d'approvisionnement et ses sous-traitants respectent ses valeurs et qu'il existe un programme rigoureux de conformité de la chaîne d'approvisionnement.

Les mesures spécifiques à l’échelle du Groupe comprennent :

Les équipes Achats reçoivent une formation sur la Charte Éthique, incluant les risques liés aux droits de la personne;

Des lignes directrices sur le travail forcé ont été rédigées pour l’édition 2021 du Code d’Éthique;

La plupart des contrats d'achat incluent une copie des Principes d'Achats du Groupe qui les incitent à respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);

Les contrats de prestations de services comportent également des clauses spécifiques sur le travail forcé, renforçant les Principes d'Achats Michelin;

Les Conditions d'Achat Michelin incluent le droit d'auditer tous les fournisseurs pour garantir le respect des Principes d'Achat. Les Principes d'Achat Michelin sont disponibles sur https://purchasing.michelin.com/en/purchasing-principles/;

Le Groupe gère la Ligne Éthique Groupe qui est accessible à tous ses salariés et parties prenantes externes, y compris tous les fournisseurs clés qui souhaiteraient signaler des violations du Code d'Éthique, y compris l'esclavage moderne;

Des politiques sont en place pour protéger les lanceurs d’alerte;

Le Groupe a engagé un tiers, l'agence de notation RSE EcoVadis, pour mener des revues documentaires RSE afin de mesurer la performance des principaux fournisseurs de Michelin par rapport à 21 indicateurs RSE classés en quatre thèmes : Environnement & Climat, Travail & Droits de la personne, Éthique et Achats durables. Le périmètre des revues documentaires est étendu chaque année, en se concentrant sur les catégories les plus à risque identifiées comme ayant un niveau de couverture insuffisant lors de la phase de cartographie. En 2022, 87 % des répondants, soit 973 fournisseurs, ont été confirmés conformes aux normes du Groupe (voir Plan de vigilance Michelin, page 61). Les fournisseurs qui n’atteignent pas le score cible doivent mettre en place un plan pour améliorer leur performance RSE.

Un questionnaire d'auto-évaluation RSE est délivré depuis 2018 aux équipes achats, qui peuvent demander aux fournisseurs clés de le compléter chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, soit pendant la phase d'appel d'offres, soit pendant la durée du contrat. Le questionnaire mesure la maturité des pratiques RSE d'un fournisseur et est généralement utilisé uniquement pour les fournisseurs dont les performances RSE ne sont pas évaluées par des examens documentaires.

En 2022, une nouvelle Politique Générale en matière de droits de la personne a été mise en œuvre à l'échelle du Groupe qui définit les responsabilités et les attentes du Groupe concernant son devoir de vigilance en matière de droits de la personne. Cette politique fait partie d’un ensemble de plans d’action en matière de droits de la personne identifiés lors d’un audit interne de 2021. Les actions programmées découlant de l'audit comprennent également la mise en œuvre de programmes visant à remédier à d'éventuelles lacunes dans les domaines de la discrimination et du travail forcé et le renforcement des clauses relatives aux droits de la personne dans les contrats d'acquisition.

Le service des achats du groupe examine également les fournisseurs et les dépenses de Camso pour déterminer si une analyse documentaire EcoVadis est nécessaire. De plus, les employés de Camso qui collaborent avec des fournisseurs doivent s'engager à avoir examiné les Principes d'Achat de Michelin et le Code d'Éthique et à s'engager à en respecter les conditions. Par ailleurs, la Direction des Achats Michelin effectue des contrôles annuels pour s'assurer du respect continu des politiques.

Pour faire face aux risques liés aux droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc naturel, y compris le risque de travail des enfants, le Groupe a déployé une politique spécifique sur le caoutchouc naturel durable et une application mobile appelée « Rubberway » visant à identifier les risques RSE parmi la chaîne d'approvisionnement en amont et les agriculteurs. Depuis le déploiement de l'application en 2017, RubberWay® a collecté des informations auprès de 136 778 petits exploitants villageois sur des sujets tels que les revenus, les horaires de travail, les conditions de travail et le travail des enfants et un certain nombre de projets visant à améliorer les conditions de vie et de travail des agriculteurs ont été lancés depuis 2020. Fin 2022, 84 usines de transformation du caoutchouc naturel avaient répondu aux questionnaires et un total de 143 766 questionnaires RubberWay® avaient été complétés. Cela représente 80 % du volume acheté par Michelin.

L'application est actuellement déployée dans les pays suivants : Indonésie, Thaïlande, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Libéria, Brésil et Sri Lanka.

Les progrès réalisés dans le déploiement de RubberWay® et les résultats sur les risques sont communiqués en toute transparence par Michelin.

Par ailleurs, le Groupe a formalisé ses engagements publics dans une Politique Durable du Caoutchouc Naturel publiée en 2016 et récemment mise à jour en 2021. Cette politique a été rédigée avec la participation des parties prenantes, notamment des ONG environnementales et de défense des droits de la personne, et constitue désormais un document de référence contractuel pour les Fournisseurs du Groupe.

De plus amples détails sur toutes ces mesures peuvent être trouvés dans le Plan de vigilance.

Camso intègre pleinement les processus, les politiques et les cadres contractuels de Michelin. Grâce à l’intégration, les synergies en matière d’approvisionnement et de chaîne d’approvisionnement ont été identifiées et alignées. De plus, Camso a également ajouté une vérification d'évaluation externe supplémentaire pour les fournisseurs spécifiques à sa chaîne d'approvisionnement.